

11, rue du Château
L-6922 BERG



Tél.: 79 00 49 1
Fax: 77 00 82
E-mail: secretariat@betzdorf.lu

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf a l'honneur d'inviter les membres du Conseil Communal de la commune de Betzdorf, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13.12.1988, à se réunir en date du

VENDREDI, 1^{er} février 2019 à 8.30 heures

dans la salle de conférence de la **mairie à BERG**, avec l'ordre du jour ci-après:

ORDRE DU JOUR:

Séance publique:

1. Approbation du plan d'aménagement général (PAG) de la commune de Betzdorf.
2. Approbation des projets d'aménagement particuliers "quartier existant" (PAP QE) de la commune de Betzdorf.
3. Communication du plan pluriannuel de financement (PPF) pour la période de 2020 à 2022.
4. Approbation d'un avenant au contrat pacte climat.
5. Nomination des membres du groupe climat.
6. Approbation d'une convention concernant la mise à disposition de terrains par la commune de Niederanven.
7. Approbation d'une convention concernant la mise à disposition de terrains.
8. Approbation d'une convention de coopération avec la commune de Niederanven concernant le cimetière forestier à Roodt/Syre.
9. Approbation d'un acte concernant l'acquisition d'un terrain entre Roodt/Syre et Niederanven.
10. Approbation d'un contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un appartement au "Bowéngsbierg" à Roodt/Syre.
11. Approbation d'un contrat de bail à loyer d'un appartement au "Bowéngsbierg" à Roodt/Syre.
12. Avis concernant le projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle, la zone "Widdebierg-Hierden", sise sur le territoire des communes de Flaxweiler et Betzdorf.
13. Fixation des indemnités à payer en 2019 aux étudiants pour les travaux pendant les vacances scolaires.
14. Subsidés extraordinaires aux associations locales.
15. Subsidés ordinaires aux associations locales.
16. Approbation de recettes.
17. Confirmation de règlements d'urgence de circulation.
18. Informations aux membres du conseil communal.
19. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
20. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 25 janvier 2019.

Le collège des bourgmestre et échevins,